



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État**

ARRETE N° 2889

**Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale
à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2020 – Région Réunion et Département de La
Réunion**

Le Préfet de La Réunion
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

A R R E T E :

Article 1 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- Madame TAFACOURI Marcelle Benjamine Orpha née LISADOR
Assistant socio-éducatif de 1ère classe, DEPARTEMENT DE LA REUNION, demeurant à SAINT-ANDRE.

- Monsieur ZELIDOR Alix Joseph
Adjoint Technique Territorial, DEPARTEMENT DE LA REUNION, demeurant à SAINT-DENIS.

Article 2 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- Monsieur VINGUETAMA PERIANAGOM Jean Bernard
Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, REGION REUNION, demeurant à SAINTE-MARIE.

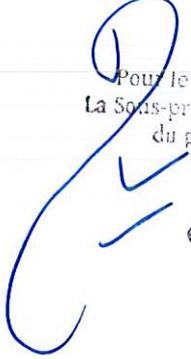
Article 3 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- Monsieur DIJOUX Louis Gilles
Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe établissement d'enseignement, DEPARTEMENT DE LA REUNION, demeurant à CILAOS.

Article 4 : Le secrétaire général et la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Denis, le **16 SEP. 2020**

Pour le préfet et par délégation
La Sous-préfète, Directrice de cabinet
du préfet de La Réunion



Camille GOYET